

# DESTRUCTEURS D'INSECTES PAR ELECTROCUTION



## MODELES DISPONIBLES

3 modèles disponibles en version laqué ou Inox (**Fabrication Française, garantie 3 ans**)

- Modèle DERBY 120 jusqu'à 50 m<sup>2</sup> de protection (capot Epoxy, flancs plastiques, grilles électro-zinguées, 1 tube basse consommation de 20 W)
- Modèle DERBY 220 / 2 x 20W / jusqu'à 100 m<sup>2</sup> de protection (capot et grilles Inox, flancs plastiques)
- Modèle DERBY 240 (INOX / 2 x 40W linéaire) jusqu'à 100m<sup>2</sup>

## DESCRIPTION

- Destructeurs électriques d'insectes par électrocution : attraction par la longueur d'ondes des tubes actiniques et élimination par électrocution.
- Conception avec bac de rétention d'insectes de grande capacité.
- Tension d'alimentation en 230V, 50 Hz : Dispositif d'allumage électronique des tubes en double « U » de 20 W à économie d'énergie ou bien avec ballast pour les tubes linéaires du DERBY 240.
- Equipé d'un transformateur puissant. Tension et intensité d'électrocution (**3700 V- 9 mA**).
- Insectes visés : Mouches, guêpes, moucherons, moustiques, ...

## MODE D'EMPLOI

- Suspendre l'appareil et le brancher.
- Retirer les cadavres d'insectes au moins **une fois par mois** et prévoir le nettoyage des grilles d'électrocution avec une brosse métallique, car il y a un risque d'incendie si les insectes s'accumulent, cela peut créer un court-circuit sur le réseau secondaire à haute tension.

## AVANTAGES

- Robuste (garantie 36 mois, sauf les tubes).
- Economique : grâce aux lampes à allumage électronique (sauf pour le DERBY 240)
- Grande autonomie pour une utilisation : soit continue, soit saisonnière.
- Tout à fait adapté aux environnements où les règles d'hygiène doivent être respectées : Agro-alimentaire, métiers de bouche, usage domestique ...

## LIMITES D'UTILISATION

- Ne pas proposer dans des ambiances trop poussiéreuses ou trop humides
- Dans des locaux trop éclairés (lumière naturelle ou artificielle) augmenter le nombre d'appareils à mettre en place.

## PRECONISATIONS D'EMPLOI

- Le choix d'un appareil doit respecter 4 critères : la surface à protéger, le niveau d'infestation d'insectes, la rapidité d'élimination et la luminosité des locaux
- Dans une pièce éclairée, positionner l'appareil côté pénombre pour favoriser les contrastes.
- Nettoyer les tubes (pour éviter la distorsion de la lumière) et les grilles d'électrocution (réduction des arcs électriques parasites) impérativement 1 fois par mois.
- Changer les tubes actiniques tous les 2 ans.